**** **** 

**NAO 2024 : appel à la grève le 23 Mai 2024 pour gagner plus !**

Le 7 mai 2024, lors d’une nouvelle réunion de négociation, la direction a entamé un monologue au détriment de négociations sincères et loyales.

Elle a refusé tout dialogue autour de deux revendications formulées par l’intersyndicale :

* **Une augmentation générale des salaires de 100 euros.**
* **Un doublement de l'enveloppe pour les mesures annexes, notamment sur une prime de Partage de la Valeur Ajoutée à 700 000 euros**

La direction refuse toute augmentation de salaires au motif de la compétitivité sur le marché sachant qu’au niveau de la branche, il n’y a aucune avancée. Un blocage des salaires qui risque de perdurer encore longtemps. Bientôt tous au SMIC à ce rythme et donc une perte de pouvoir d’achat qui s’accroît de mois en mois.

La direction a indiqué encore une fois aux organisations syndicales que les salariés devraient se contenter d’une enveloppe de 350 000 euros, cotisations comprises, à répartir entre plus de 2000 salariés, environ 175 euros bruts chacun, soit un pouvoir d'achat de seulement 48 centimes d'euros par jour.

La direction a lâché son bout de gras et demande aux syndicats de se battre pour savoir qui aura quoi !!!

Face à cette situation, les organisations syndicales **CFDT - CFTC - CGT et SUD** ont unanimement décidé de mener une action nationale et d’appeler à une journée de mobilisation des salariés le 23 mai 2024**,** jour de l’assemblée générale mixte des actionnaires.

Il sera donc encore une fois annoncé un versement des dividendes exceptionnel : 224 millions d’euros pour l’exercice 2023 !

**Nous appelons à une journée de grève le 23 mai 2024. Les salariés sur centre ou en télétravail peuvent faire grève en se déclarant gréviste ce jour-là !!!**

**Un rassemblement est prévu le même jour au 21-25 rue Balzac, à Paris pour dire à la direction et aux actionnaires que la redistribution doit profiter à tous et aussi aux salariés qui créent la richesse de NOTRE entreprise !!!!**

Teleperformance, dont le fondateur perçoit une rémunération de 19,7 Millions d’euros en 2022, soit 1453 fois le salaire moyen versé à ses salariés, ordonne de redresser la situation de sa filiale française, après l’avoir mise dans le mur avec les décisions prises successivement et en réalisant des économies sur le dos des salariés ! Quel avenir nous réserve-t-il ?

Une réunion est encore prévue le 22 mai 2024, la direction a indiqué » voir avec Mr Rigaudy » (directeur général délégué et directeur financier du Groupe TELEPERFORMANCE).

**LE TRAVAIL DOIT PAYER POUR TOUS !**

**TOUS EN GREVE LE 23 MAI 2024, SUR CENTRE OU EN TELETRAVAIL.**